

Commission Départementale d'Aménagement Commercial
des Pyrénées-Atlantiques

Dossiers examinés en commission à partir du
31/03/2022

CDAC du 31/03/2022

BENEJACQ et MIREPEIX

- * extension d'un point de vente SUPER U et transfert-extension de son service Drive, entraînant l'extension d'un ensemble commercial sur le territoire des communes de BENEJACQ, parcelles 75 et 76 section ZB et MIREPEIX, parcelle 65 section ZB, pour une surface de vente future de 3551 m² et une emprise au sol future du Drive de 240 m².

Avis favorable

Nature	Existant	Extension	Surface de vente totale
* Super U	2600 m ²	951 m ²	3551m²
* drive	120 m ²	120 m ²	240 m²

CDAC du 31/03/2022

MIREPEIX

- * Création d'un point de vente sous l'enseigne Intersport d'une surface de vente de 1528 m² entraînant l'extension d'un ensemble commercial sur le territoire de la commune de MIREPEIX, parcelles 62 et 63 section ZB (secteur 2)

Avis favorable

Nature	Existant	Extension	Surface de vente totale
* Intersport	-	1528 m ²	1528 m²